DOSSIER INDIVIDUEL D'INSCRIPTION CAMBRAI

Pèlerinage des Aînés à Lourdes Du 19 au 25 mai 2020



A retourner à : Maison du Diocèse – Service des pèlerinages – 174 rue Léopold Dusart – 59590 RAISMES Tél : 03.27.38.12.62 – E-mail : <u>pelerinages.cambrai@nordnet.fr</u>

N° d'agrément de tourisme : IM 059 110 015

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 9 avril 2020

PARTICIPANT	Nom du responsable d'inscription :				
□ M □ MME □ Père □ Sœur □ Diacre					
Nom : Prénom :					
Date et lieu de naissance :/ à Nationalité : _					
Adresse :					
Tél. fixe : Tél. mobile :					
Email : Nom de votre paroisse					
En cas d'accident, prévenir					
MOYEN de TRANSPORT					
Acheminement en TGV de jour, affrété spécialement pour les pèlerins. Départ possible de :					
□ Valenciennes □ Douai □ Cambrai (un bus vous emmène à Douai) □ Maubeuge					
☐ 1 ^{ère} classe ☐ 2 ^{ème} classe (merci de cocher la case du lieu de départ)					
HEBERGEMENT					
En hôtel 3*, en pension complète du dîner du 19 au déjeuner du 25 mai hors boisson.					
☐ Je désire partager ma chambre avec :					
Nom : Prénom :					
☐ Je souhaite une chambre individuelle (un supplément est demandé)					

Attention : Si personne ne peut finalement partager votre chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé.

PRIX DU PELERINAGE

	Montant du Package	Supplément chambre individuelle	Réduction chambre triple	Supplément TGV 1 ^{ère} classe	Déduction Billet gagnant	Don	TOTAL (à compléter)
Hôtel Vincenette***	560€	+ 108 €	- 24	+ 40 €	-	+	=
Hôtel Hollande***	560 €	+ 114 €	-	+ 40€	-	+	=
Hôtel Florida***	575 €	+ 103 €	-10€	+ 40€	-	+	=
Hôtel Royal***	578 €	+ 150 €	0	+ 40€	-	+	=
Hôtel Basilique***	599€	+ 138 €	-14€	+ 40€	-	+	=
Hôtel Roc de Massabielle***	602€	+ 114 €	-18€	+ 40€	-	+	=

Le prix du package est composé du prix de l'hôtel en pension complète sur la base d'une personne en chambre double et en pension complète + le prix du train en 2^{ème} classe + les frais de gestion (information en page 4).

REGLEMENT (à l'ordre des « Pèlerinages Diocésains de Cambrai »)					
□ Je règle la totalité de mon pèlerinage par chèque ou					
□ Je fractionne mon règlement en versant un premier acompte de€ et le solde soit€, réparti en chèques à encaisser à partir du//					
Attention : dans le cas où l'ensemble des chèques ne serait pas joint au dossier, l'inscription ne pourra être prise en compte. Pour un règlement échelonné, ne pas postdater les chèques. Ils seront encaissés à la date que vous aurez signalée ci-dessus sauf le premier acompte.					
☐ Je règle par chèques vacances la somme de					
☐ Je règle en espèces la somme de					
□ J'ai un billet gagnant et la paroisse me remet un chèque de					
La totalité du pèlerinage doit être réglée avant le départ.					
Certains pèlerins ne peuvent partir qu'avec votre soutien, vous pouvez faire un don en faisant un chèque séparé de celui de votre règlement à l'ordre de « pèlerinages diocésains de Cambrai ».					

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Vous acceptez de vous mettre sur place au service du diocèse pour :					
□ Porter une bannière □ faire partie de la chorale					
□ vous mettre au service de l'hospitalité diocésaine quelques heures pour l'aider auprès des malades (si oui, merci de contacter Gérard Duflot 06 82 82 29 98)					
Vous avez un billet gagnant					
Vous avez gagné un billet pour le voyage à Lourdes. Vous devez vous rapprocher de la personne ou paroisse qui vous a vendu le billet. Elle vous remettra un chèque du montant du transport et des frais d'inscription. Ce chèque est à joindre à votre feuille d'inscription.					
Nom de la personne ou de la paroisse, responsable de la vente des billets :					
Vous êtes volontaire pour être « référent d'hôtel »					
Vous êtes le lien entre les pèlerins de l'hôtel et la permanence des pèlerinages pour toutes les questions matérielles. Vous rappelez le programme du lendemain et proposez un temps d'échange sur le déroulement de la journée.					
Vous souhaitez l'onction des malades à Lourdes					
Sacrement des malades, sacrement de la compassion et du réconfort de Dieu.					
L'onction des malades est, depuis Vatican II, comprise comme étant un sacrement de vie. C'est le sacrement de la présence du Seigneur à nos côtés dans les moments d'épreuve que sont la maladie ou la vieillesse. La célébration de ce sacrement consiste en l'imposition des mains et en l'onction d'huile bénite sur le front et les mains. Consacrée par l'évêque lors de la messe chrismale annuelle, l'huile dite des malades apporte force et douceur. Avec l'imposition des mains, l'onction rappelle l'attention et la tendresse de Jésus Christ envers les personnes malades. Alors que la maladie apporte souffrance, inquiétude et peut même entamer le goût de vivre, le sacrement rappelle la dignité de chacun, raffermit la confiance, donne la force de supporter son épreuve et l'assurance qu'il la vit en proximité avec le Christ. Signe de la tendresse de Dieu pour les malades, le sacrement rejaillit sur les proches qui souffrent aussi de l'éloignement provoqué par les hospitalisations, les bouleversements familiaux dus à la maladie Il pacifie et réconcilie le malade avec lui-même, avec les autres et avec Dieu.					
Envisageriez-vous de recevoir ce sacrement à Lourdes □ OUI □ NON					
Vous devez IMPERATIVEMENT suivre la préparation à l'onction. Pour une bonne organisation, l'inscription est OBLIGATOIRE et se fera à la sortie de la préparation.					
SANTÉ					
ATTENTION : Un pèlerin en hôtel doit être totalement autonome ! En cas de besoin, il ne pourra pas s'adresser à l'hospitalité mais devra contacter un médecin de Lourdes. Par conséquent, vous engagez votre responsabilité lors de votre inscription.					
Avez-vous un traitement régulier ? □ OUI : Il est impératif de vous munir de votre ordonnance (ainsi que de votre carte vitale) et de nous faire parvenir un certificat d'aptitude au voyage					

CONTACTS PELERINS HOSPITALIERS, PELERINS MALADES, PELERINS A MOBILITE REDUITE

Contact pour votre inscription:

Secteur Cambrai : Mme Pépin au 03 27 85 02 19
Secteur Le Cateau – Le Quesnoy : Mme Ronchin au 03 27 25 77 04
Secteur Valenciennes : Mme Bigayon au 03 27 47 73 65
Secteur Douai : Mme Depoorter au 03 20 84 70 15
Secteur Maubeuge – Avesnes : Mr Hiroux au 03 27 39 88 75

PHOTOGRAPHIE

J'autorise le diocèse de Cambrai à utiliser les photos où j'apparais, pour des articles de presse, pour le web et pour des diaporamas (si vous ne le souhaitez pas, merci de nous le signaler dans le train)

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par lettre au service diocésain des pèlerinages. Il sera retenu 60 euros pour frais de dossier, non remboursables.

FRAIS D'INSCRIPTION

Ils s'élèvent à 39 euros par personne comprenant les frais de gestion de dossier, la couverture d'assurance (Mutuelle Saint Christophe) pendant le pèlerinage (risque d'accident et ses conséquences, perte ou vol de bagages, du fait de l'organisateur), l'assistance (rapatriement au domicile en cas de blessures ou maladie jugées graves), le livret du pèlerin permettant de suivre le déroulement du pèlerinage et la contribution que nous devons verser pour chaque pèlerin aux Sanctuaires de Lourdes.

Le service des pèlerinages vous propose un programme. Toute initiative prise en dehors de ce programme et à l'insu du directeur des Pèlerinages ne sera pas couverte par notre assurance.

Je certifie avoir pris connaissance de ce document, de la participation financière, des informations relatives au pèlerinage et des conditions générales.

Je certifie que mon état de santé me permet d'effectuer ce pèlerinage sans risque. De ce fait, s'il m'arrivait quoi que ce soit, durant le trajet ou sur place, je dégage dès à présent la responsabilité de la Direction des Pèlerinages et m'engage, ainsi que ma famille, à ne pas entreprendre de poursuites à son encontre.

Je m'engage à observer une conduite personnelle correcte et à ne pas perturber les autres pèlerins ni le fonctionnement du pèlerinage.

Fait le	/	/	à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



Vos données sont nécessaires au traitement et à la gestion de votre inscription. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant (RGDP entré en vigueur le 25 mai 2018). Vous pouvez nous en informer à tout moment en adressant un courrier à la direction des pèlerinages, 174 rue Léopold Dusart, 59590 RAISMES.